

UREYE

Mon village



MAGAZINE D'INFORMATION  
COMMUNAL  
JANVIER 2024



# RenardBois

N É G O C E S P É C I A L I S É

99A, rue Louis Maréchal • 4360 OREYE • Tél. 019/67 71 86 • 019/67 77 29  
info@renard-bois.be • www.renard-bois.be

**BOIS • PANNEAUX • TUILES • ARDOISES  
PARQUETS • PORTES • LAMBRIS (murs et plafonds) etc...**



Grand Merci  
aux annonceurs  
chez qui nous vous  
recommandons  
vos travaux et achats !

srl. **De LEEUW**

**Abattage - Elagage  
Aménagements extérieurs  
Terrassements - Egouttages  
Démolitions**

**0476 76 17 97**

[www.sprl-deleeuw.be](http://www.sprl-deleeuw.be)



**LES MEILLEURS PRIX DE LA RÉGION**

**LIVRAISON DE MAZOUT,  
HUILES, PELLETS**

Grand'Route 79 • 4360 OREYE

**019 67 71 07**



**NOUVEAU**



**Pellets & stères de bois**

**Regifo**  
Edition

Ce bulletin est réalisé par  
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

**071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be**



Votre conseiller en communication, **Eric VANSTEENWINCKEL** se fera un plaisir de vous rencontrer.

**Prenez contact avec lui au 0498/538 848**



**Cabinet Vétérinaire  
Docteur LEYS Marc**

Médecine générale - Chirurgie - Imagerie médicale  
Hospitalisation - Ventes d'aliments et de médicaments  
agrée de l'Etat F2130



Rue du Tilleul, 3 - 4360 OREYE  
Tél: 019/67 75 76  
GSM: 0475/62 48 33

Consultations sur rendez-vous  
du lundi au vendredi de 9 à 19h00  
et le samedi de 10 à 15h00

*Domicile et urgence assurée*

Demande de RDV possible sur : [tipaw.com](http://tipaw.com)  
Prise de RDV aussi par téléphone



## Discours prononcé par notre Bourgmestre lors du bal communal du 21 octobre



«... Mesdames, Messieurs, chers invités en vos titres et qualité, chers concitoyens, chers amis  
Au nom des membres du Collège, du Conseil et du Conseil de l'Action Sociale, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à notre bal communal.

C'est un plaisir d'être rassemblés ce soir pour partager la dernière édition du bal communal de cette législature. Comme vous le savez, le 13 octobre 2024, les citoyens retourneront aux urnes.

Cette année, le thème que nous avons choisi est l'arbre, faisant écho à l'olivier et à la colombe, symboles de paix que nous avons inspiré la guerre en Ukraine l'an passé.

J'aurais donc voulu vous parler d'arbres, de l'importance de l'équilibre nécessaire entre la nature et l'homme qui n'est un secret pour personne depuis la nuit des temps.

Nos ancêtres honoraient déjà les arbres durant l'antiquité et l'horoscope celtique atteste de leurs convictions. Mais aujourd'hui, l'actualité a pris le dessus, le chaos, la barbarie qui secouent les peuples en Orient nous bouleversent et étouffent momentanément, espérons-le, les enjeux écologiques et climatiques.

Le conflit en Ukraine perdure également et tout cela nous fait mesurer la fragilité de demain, notre besoin de sécurité est mis à mal...

Plus que jamais, la solidarité entre nous, au sein de nos villages, de notre pays est indispensable.

Cette solidarité, nous l'avons vue se renforcer à l'heure du covid mais aussi au moment des inondations catastrophiques de juillet 2021.

Ici à Oreye, le déluge de cet été a également démontré que la solidarité entre Orétois devenait indispensable car les forces du service voirie ne peuvent venir seules à bout d'événements diluviens pareils.

Cet appel à la solidarité, je ne peux que le réitérer à tous niveaux; soutenons notre village, ses habitants, ses travailleurs, ses commerçants.

Reconnaissons la chance que nous avons d'être aussi bien desservis dans notre commune.

Sur le plan de l'alimentaire, une grande surface, un magasin de produits locaux, bio, avec service traiteur, puis un cultivateur bio qui se donne sans compter pour nous offrir une variété de légumes de qualité... Des commerçants et restaurateurs soucieux du bien-être et j'en passe. Faisons-leur confiance.

Dès lundi, l'équipe s'attellera au budget 2024 avec en priorité des travaux de voirie, de sécurisation des routes, d'aménagement de la future maison médicale et la mise en place de distributeurs de billets.

J'espère aussi que l'aménagement tant attendu des écoles pourra enfin commencer. Comme vous voyez, il y a beaucoup à faire et tout prend malheureusement beaucoup de temps. Le nouveau bâtiment de la voirie sera inauguré au début de l'année.

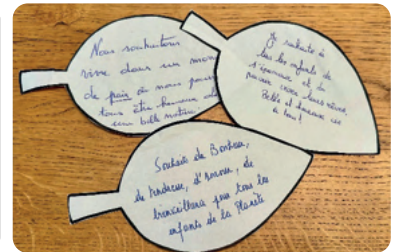
Enfin, comme nous sommes là pour faire la fête et que la vie continue, heureusement, célébrons ensemble notre commune ce soir.

C'est votre bal car aucun bénéfice n'est prévu pour alimenter les caisses, il s'agit de profiter ensemble d'un bon moment...

Les institutrices maternelles et les petits élèves se sont encore surpassés pour réaliser des décors magnifiques, je les en remercie vivement ainsi que toute l'équipe des bénévoles qui ont œuvré pour que cette soirée soit une réussite. Je remercie également les sponsors...

Parmi les décorations, un arbre à souhaits féérique attend vos vœux pour la commune ou au-delà; des petites feuilles blanches sont à disposition pour inscrire vos désirs. Venez ensuite les insérer dans l'arbre.

A présent, que la fête commence... »



Je profite de cette page pour vous encourager, encore et toujours, à nous communiquer les observations, questions ou remarques qui pourraient nous aider à améliorer votre vie à Oreye. Toutes les idées sont les bienvenues.

Dans ce même esprit, n'hésitez pas, si le cœur vous en dit, à vous associer aux commissions (CCATM, CCCA, CLDR, ...) communales, aux comités de quartiers, aux diverses associations, clubs et groupes qui œuvrent au sein de notre commune dans une multitude de domaines. Dans cette époque de crises diverses, et malgré les défis à relever, nous voulons continuer à croire à un monde meilleur, à un futur possible, mais indissociable de notre solidarité, de notre cohésion, de l'union de nos forces et de nos idées, et donc de notre participation citoyenne.

**Mes vœux, pour cette nouvelle année, portent en eux l'expression d'une sincère reconnaissance.**

Le travail en équipe est assurément essentiel au bon fonctionnement d'une administration communale et je tenais, non seulement à remercier le personnel communal qui œuvre chaque jour pour vous offrir le meilleur mais également à vous remercier pour votre soutien inconditionnel en répondant présent lors de nos actions et activités,...

2023 a été à l'image des années écoulées, sous le signe de notre engagement, de notre détermination et notre enthousiasme.

**En 2024, votre Collège et votre administration seront présents à vos côtés pour relever les défis auxquels nous serons tous confrontés.**

**Je vous souhaite d'ores et déjà une belle et heureuse année 2024.**

Bien cordialement

Votre Bourgmestre - JM Daerden

## Sommaire

Édito	3
Communications importantes	4
Focus sur BNEO	7
Police	8
Vie communale	9
Dossier	16
Environnement	18
Travaux	20
Sport	21
Oreye au fil des saisons	23
Le grand livre	27

# Communications importantes



## Administration communale Jours fériés 2024

Janvier	01	Lundi	Jour de l'an
	02	Mardi	Dispense (1 <sup>er</sup> jour de l'année)
Avril	01	Lundi	Lundi de Pâques
Mai	01	Mercredi	Fête du travail
	08	Mercredi	Armistice 40-45
	09	Jeudi	Ascension
	10	Vendredi	Pont
	20	Lundi	Pentecôte
Août	15	Jeudi	Assomption
	16	Vendredi	Pont
Septembre	27	Vendredi	Fête communauté Française
Novembre	01	Vendredi	Toussaint
	11	Lundi	Armistice 14-18
	15	Vendredi	Fête du Roi
Décembre	24	Mardi	Après-midi récup 21 juillet
	25	Mercredi	Noël
	26	Jeudi	Lendemain de Noël
	27	Vendredi	Récup 2 novembre
	31	Mardi	Après-midi récup 21 juillet

### POPULATION :

Le service Population vous accueille du lundi au vendredi de 08h à 12h et de 13h à 16h30 (16h le vendredi).

Chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois → De 08h à 12h et de 13h à 19h

### Besoin d'information ?

Vous pouvez contacter nos agents  
→ 019/677043 - 019/677400

Par E-mail : [brigitte.techeur@oreye.be](mailto:brigitte.techeur@oreye.be)  
[stephanie.daronch@oreye.be](mailto:stephanie.daronch@oreye.be)

## Atelier d'écriture

Ci-dessous, les dates 2024 concernant l'atelier d'écriture animé par Madame Emmanuelle Deryck à la bibliothèque d'Oreye :

- ✓ Mardi 23/01      ✓ Mardi 23/04
- ✓ Mardi 20/02      ✓ Mardi 21/05
- ✓ Mardi 19/03      ✓ Mardi 18/06



## La carte du réseau cyclable de Hesbaye est disponible au service population

Le Gal vous présente la CARTE du RESEAU CYCLABLE de Hesbaye liégeoise ! Ayant pour but de favoriser l'utilisation du vélo dans les déplacements du quotidien, elle est disponible en version papier... Un exemplaire vous attend à l'accueil de notre administration communale !

En savoir plus : [www.iesuishesbignon.be/reseaucyclable](http://www.iesuishesbignon.be/reseaucyclable)

Projet réalisé en partenariat avec les communes partenaires.



## Prochaine collecte de sang à Oreye de 17h à 20h00

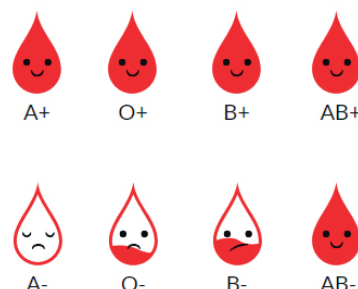
- ✓ Le lundi 22 janvier 2024
- ✓ Le lundi 29 avril 2024
- ✓ Le lundi 05 août 2024



Parce qu'à l'heure actuelle, aucun médicament ne peut se substituer au sang humain ou à ses composants. Le sang humain est donc toujours un produit irremplaçable. Or chaque jour, des centaines de malades ou accidentés ont besoin d'une transfusion pour survivre et guérir.

### Baromètre des groupes sanguins

Le stock de votre groupe se porte mal ?  
Planifiez un don si vous le pouvez.



## La collecte des sapins de Noël aura lieu jeudi 18 janvier 2024

Au terme de la période festive, il a sans doute perdu un peu de sa superbe et de ses aiguilles. Le moment déchirant est donc venu de vous séparer du sapin qui a si joliment décoré votre intérieur.

Comme chaque année, la commune en collaboration avec Intradel organise la collecte des sapins de Noël.

Pour être certains que votre sapin soit collecté, nous vous invitons à respecter les consignes ci-dessous :

- Uniquement les sapins naturels
- Pas de boules, guirlandes, ...
- Pas de pot, de croix en bois ou de clous

Attention, tout sapin non repris devra être évacué par vos soins

Merci de votre collaboration



## Nouvelle prime communale

### Lutte contre les inondations.

Malgré les actions et les efforts réalisés par la Commune d'Oreye, en amont, pour lutter contre les inondations, il reste encore la protection individuelle.

Afin de vous aider pour l'achat de cet équipement, une **Prime communale pour la mise en place de dispositifs durables de protection contre l'intrusion des eaux par ruissellement ou débordement dans son habitation** a été créée ;

Cette prime a été proposée et votée le 28/09 lors du conseil communal.

### Conditions d'octroi

Peuvent bénéficier de cette prime les demandeurs, personnes physiques ou morales :

- Dont l'immeuble est situé sur le territoire orétois
- Dont l'immeuble est régulièrement occupé et n'est pas frappé d'une infraction urbanistique
- Qui sont titulaires d'un droit réel sur l'immeuble concerné ; propriétaires, copropriétaires, usufruitiers, nus propriétaires, emphytéotes, locataires ayant un bail enregistré
- Qui mettent en œuvre eux-mêmes des équipements ou des travaux de protection contre l'intrusion des eaux ou les font réaliser par une entreprise enregistrée

Seule l'installation de barrières anticrues est couverte par la prime. Celle-ci est définie comme une protection individuelle durable permettant de rendre étanches les ouvertures situées sous le niveau inondable (portes, bouches de ventilation, soupoux, accès extérieurs des caves...)

La barrière anticrue doit être placée dans le respect du Code civil et du CoDT ;

### Montant de la prime anti-inondation

Le montant de la prime correspond à **50%** du montant d'achat et/ou d'installation avec un maximum de **150€** par immeuble et par période de 5 ans.

La prime communale peut être cumulée à d'autres aides financières publiques à condition que le montant des aides cumulées ne dépasse pas le coût des investissements. Introduction de la demande auprès de l'administration.



## Ensemble, limitons nos impressions papiers

**Collecte de données** : afin de réduire notre impact environnemental, nous désirons collecter votre adresse e-mail pour vous faire parvenir nos communications périodiques.

Vous pouvez envoyer un message avec en objet « **Collecte de données** » à : [brigitte.techeur@oreye.be](mailto:brigitte.techeur@oreye.be) ou [stephanie.daronch@oreye.be](mailto:stephanie.daronch@oreye.be)

### RGPT

**Utilisation des données** : Votre adresse e-mail ne sera utilisée que dans le but de vous envoyer nos communications périodiques.

**Consentement** : En soumettant votre adresse e-mail, vous consentez à recevoir nos communications périodiques.

Vous pouvez vous désabonner à tout moment en nous contactant directement à [info@oreye.be](mailto:info@oreye.be).

**Sécurité des données** : Nous prenons des mesures de sécurité appropriées pour protéger vos données contre tout accès non autorisé et assurer leur confidentialité.

# Communications importantes



## Les « Chiffond'Elles »



Une initiative des CPAS de Donceel - Fexhe - Oreye - Remicourt.

Elle vous permet de déposer les vêtements que vous ne portez plus, ceux-ci sont alors revendus à un prix très démocratique à tout un chacun.

Cette ASBL va plus loin et permet

aux CPAS partenaires de remettre au travail des personnes en difficulté.

Alors, n'hésitez plus et utilisez les **Chiffond'elles** que ce soit pour vider votre garde-robe ou pour la remplir.

Merci à vous.

Ouvert le lundi : de 12h30 à 16h30 et du mardi au samedi : de 9h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h30.

Rue Nouvelle Percée, 2

4350 Remicourt (face à l'Administration communale)

## Potager partagé



Le CPAS d'Oreye vient d'agrandir son potager partagé. En effet, trois nouvelles parcelles ont été créées sur l'ancien site accueillant le préfièvre. Ces parcelles rejoignent

l'esprit des parcelles existantes, à savoir la culture de légumes et de plantes de manière biologique avec en maître mot, le partage et la convivialité entre jardiniers. Afin de mettre en avant cette convivialité, chaque année, un barbecue est organisé sur le site du potager.

Les parcelles sont ouvertes à tous, qu'ils soient jardiniers débutants ou expérimentés et nous en comptons actuellement 15.

Le potager se veut être un lieu de partage et d'échange. Les plus expérimentés ne sont pas avares de conseils pour aider les débutants.

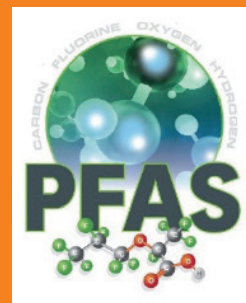
En ce qui concerne le matériel, tout est à la disposition des membres. Le seul équipement dont ils doivent se munir sont leurs gants et leurs bottes. Nous mettons à disposition les bêches, râteaux, brouettes... Une fontaine est également présente en libre-service pour arroser les parcelles.

Le projet se veut le plus démocratique possible, en effet il est demandé 10€ par an pour une parcelle individuelle et 5€ pour une parcelle partagée.

Les demandes et inscriptions se font au CPAS d'Oreye au 019/67 77 15 ou par mail à l'adresse [mathieu.lowette@oreye.be](mailto:mathieu.lowette@oreye.be).

## PFAS ou polluants éternels et chez nous...

Vous trouverez ci-dessous un courrier du comité de direction de la SWDE, adressé à notre bourgmestre en date du 24 novembre dernier.



Monsieur le Bourgmestre,

**Concerne : Résultats des analyses PFAS dans l'eau distribuée dans votre commune - Mise à jour.**

La SWDE est désormais en mesure de communiquer les résultats des analyses PFAS sur l'ensemble des 278 zones de distribution qu'elle dessert.

Le présent courrier vise à partager l'information concernant votre commune. Il est possible que cela actualise une information que nous vous avons communiquée il y a quelques jours.

L'eau distribuée a une origine et une qualité différentes suivant les zones de distribution. Votre commune est concernée par les zones 1069, 1017.

Les rapports en ligne font apparaître les valeurs suivantes pour votre commune :

Zone de distribution (ZDE)	N° ZDE	Alimentations de la zone	Somme des PFAS (ng/l)
REMICOURT	1069	l'eau traitée des puits de Remicourt.	<1
WAREMME BOVENISTIER	1017	L'eau traitée des puits de Waremme et de Bovenistier.	<1



L'eau distribuée dans votre commune respecte donc la future norme relative aux PFAS (100 ng/l).

Pour répondre aux questions relatives aux PFAS dans l'eau de distribution, la SWDE met à disposition une [FAQ sur les PFAS](#) et les résultats disponibles sur notre site internet <https://www.swde.be/fr/pfas-quelle-est-la-qualite-de-mon-eau>. Ils y seront régulièrement actualisés.

Nous vous proposons de partager cette information avec vos concitoyens.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de notre considération la plus distinguée.



## BENEO-Orafti au service des tout-petits

Dans l'édition du mois d'avril, vous avez appris que nos fibres de racine de chicorée, c'est-à-dire l'inuline et l'oligofructose, produites à l'usine BENEEO sont utilisées dans de nombreuses préparations destinées à l'alimentation des nourrissons, des humains et des animaux.

La gamme Baby Food, c'est-à-dire celle destinée à l'alimentation pour nourrissons, représente 25 % de nos produits. Nos fibres se retrouvent notamment dans les laits en poudre et liquides, et les petits pots produits par tous les acteurs importants du secteur, mais aussi dans des laits infantiles médicalisés, destinés aux grands prématurés.

Produire des ingrédients pour l'alimentation des nourrissons requiert de la rigueur car il s'agit de nourrir les plus vulnérables d'entre-nous. La législation spécifique applicable à cette famille de produits impose donc un niveau d'exigence strict et largement supérieur aux besoins standards dans l'industrie alimentaire.

Pour BENEEO, cela se traduit notamment par :

- notre adhésion à la fédération belge d'alimentation infantile ([babynutrition.be](http://babynutrition.be))
- la formation de la totalité de notre personnel
- des investissements importants dans les zones de Haute Hygiène et Très Haute Hygiène (sas d'accès, zones de transfert)
- des procédures d'hygiène strictes impliquant notamment un changement complet de tenue et des chaussures dédiées dans les zones de Haute Hygiène
- 800 analyses environnementales par semaine
- la libération de tous les lots produits sur base des critères microbiologiques les plus stricts du marché.

Par ailleurs, nous avons lancé au printemps dernier un projet de sensibilisation du personnel : notre charte Baby Food (voir illustration). Elle représente l'engagement de chacun pour des aspects spécifiques en la matière et est affichée dans tous les départements de notre usine. Cette charte est couplée à un calendrier d'actions de sensibilisation mensuelles et de communications diverses (articles, tournage de vidéo de sensibilisation avec les opérateurs, actions liées à la journée mondiale de l'Hygiène des mains, intervenants extérieurs pour former les opérateurs. . .).

L'équipe de BENEEO est fière de contribuer ainsi à assurer une bonne santé et une bonne croissance à nos tout-petits !



**25%**  
de nos produits  
sont destinés aux  
nouveau-nés

## Charte Baby Food

Pour l'innocuité de nos produits,  
je m'engage tous les jours à ...

... **appliquer nos normes**  
d'hygiène personnelle

... **respecter les règles de Bonnes**  
Pratiques de Fabrication

... **nettoyer sans délai dès**  
que c'est nécessaire

... **signaler immédiatement**  
toute anomalie



**PRIORITÉ - RESPONSABILITÉ - CONFIANCE**

Vous avez des questions ?  
N'hésitez pas à contacter  
l'équipe du service Qualité !

## ATTENTION

### Escroquerie au digipass (petite calculatrice de votre banque)

Le nombre d'escroqueries est sans cesse en augmentation et touche tout type de personnes. Il est très important de savoir qu'il ne faut **JAMAIS** effectuer de manipulation avec votre DIGIPASS si on vous en fait la demande par téléphone.

**Ci-dessous, vous trouverez les cinq types d'arnaques les plus fréquentes :**



#### 1. L'arnaque de la Commission

La victime est contactée par téléphone. L'escroc se présente comme faisant partie de la Commission Européenne et indique à la victime qu'elle a été reconnue comme ayant subi du harcèlement téléphonique. Ce qui est faux, évidemment. L'escroc continue en expliquant qu'une indemnisation a été débloquée et que, pour la recevoir directement sur le compte bancaire, la victime doit se munir de son DIGIPASS et effectuer les manipulations qu'il va lui dicter.

#### 2. Le coup du remboursement

La victime est contactée par téléphone et l'escroc se présente comme faisant partie du Ministère de la Santé. Il explique à la victime qu'elle a droit à des remboursements de la mutuelle. Pour recevoir l'argent directement sur son compte bancaire, elle doit se munir de son DIGIPASS et effectuer les manipulations que l'escroc va lui dicter.

#### 3. L'annonce sur un site de vente

La victime place une annonce sur le site «secondemain.be» ou «marketplace». L'escroc la contacte par mail ou via MESSENGER en déclarant être intéressé par l'objet. Il préfère cependant que l'article soit expédié via la société DHL, DPD ou une autre société de livraison. Il est alors demandé à la victime de s'inscrire via un document qui lui est envoyé et de fournir plusieurs informations sensibles (compte bancaire, numéro de téléphone...). L'escroc appelle ensuite la victime en se présentant comme un employé de la société de livraison et demande diverses manipulations avec le DIGIPASS pour confirmer l'envoi de l'article.

#### 4. La technique dite Microsoft

La victime est contactée par téléphone par un prétendu collaborateur anglophone de Microsoft affirmant que son ordinateur présente des problèmes de sécurité. L'escroc propose de les résoudre à distance et demande à la victime de se rendre sur un site internet afin de télécharger un logiciel qui lui permettra de prendre le contrôle de son ordinateur. L'escroc propose également d'acheter un logiciel supplémentaire pour renforcer la sécurité de l'ordinateur. Il s'agit toutefois d'un logiciel malveillant qui, une fois installé, lui permettra d'obtenir un accès à l'ordinateur et aux données personnelles de la victime. L'escroc guide alors la victime à travers plusieurs écrans de paiement dans lesquels elle doit encoder son numéro de carte bancaire ainsi que des codes de son DIGIPASS.

**Dans tous ces cas, l'escroc se rendra sur vos comptes bancaires et retirera un maximum d'argent. Soyez donc vigilant si vous recevez un tel appel téléphonique et en cas de besoin, contactez nos services de police.**



## Petit rappel quant à l'entretien des abords de votre habitation

L'entretien des trottoirs doit être assuré par le riverain le long de sa propriété, en toute saison, et particulièrement à la chute des feuilles. En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée. Les mauvaises herbes qui poussent le long des murs sont également à enlever par les riverains.

En cas de neige ou de verglas, si la commune assure le sablage des voies publiques, **les habitants sont tenus quant à eux de déneiger devant leur domicile** pour permettre le passage des piétons. En règle générale, ils doivent :

- Racler et balayer leur partie de trottoir ou de chaussée au droit de leur propriété
- Jeter du sable ou du sel (du gros sel de cuisine conviendra) afin d'éviter la formation de verglas. Ceci concerne le propriétaire comme le locataire. Les propriétaires d'immeubles, propriétaires de pavillons, syndicats de copropriétaires et commerçants peuvent voir leur responsabilité civile et même pénale engagée lorsqu'un piéton se blesse en glissant sur le trottoir gelé devant l'immeuble ou le magasin.

**Merci de respecter ces quelques règles de savoir vivre reprises dans le Règlement de police**





#SécuritéRoutière

# C'EST L'AUTOMNE !

PIÉTONS, ANTICIPEZ LA BAISSÉ DE LUMINOSITÉ



**ASSUREZ-VOUS D'ÊTRE VISIBLE DES USAGERS DE LA ROUTE.**  
Vêtements de couleurs claires ou équipements rétro-réfléchissants.



**EN L'ABSENCE DE TROTTOIR OU D'ACCOTEMENT, MARCHEZ SUR LE CÔTÉ GAUCHE DE LA CHAUSSÉE.**  
Pour voir et être vu des véhicules arrivant en face.



## Vie communale

### La seule personne à dépasser est celle que tu étais hier...

Le vendredi 13 octobre, les élèves des écoles de notre entité et d'ailleurs participaient au traditionnel cross autour du terrain de football. Un beau moment pour les enfants et surtout une bonne occasion de les faire bouger et de susciter, qui sait, le goût pour ce sport gratuit qu'est la course à pied et qui gagne du terrain de nos jours.





ACTUALITÉS  
DE L'  
ODR

## Retour sur les consultations citoyennes concernant les projets de Lens-sur-Geer et de Bergilers.

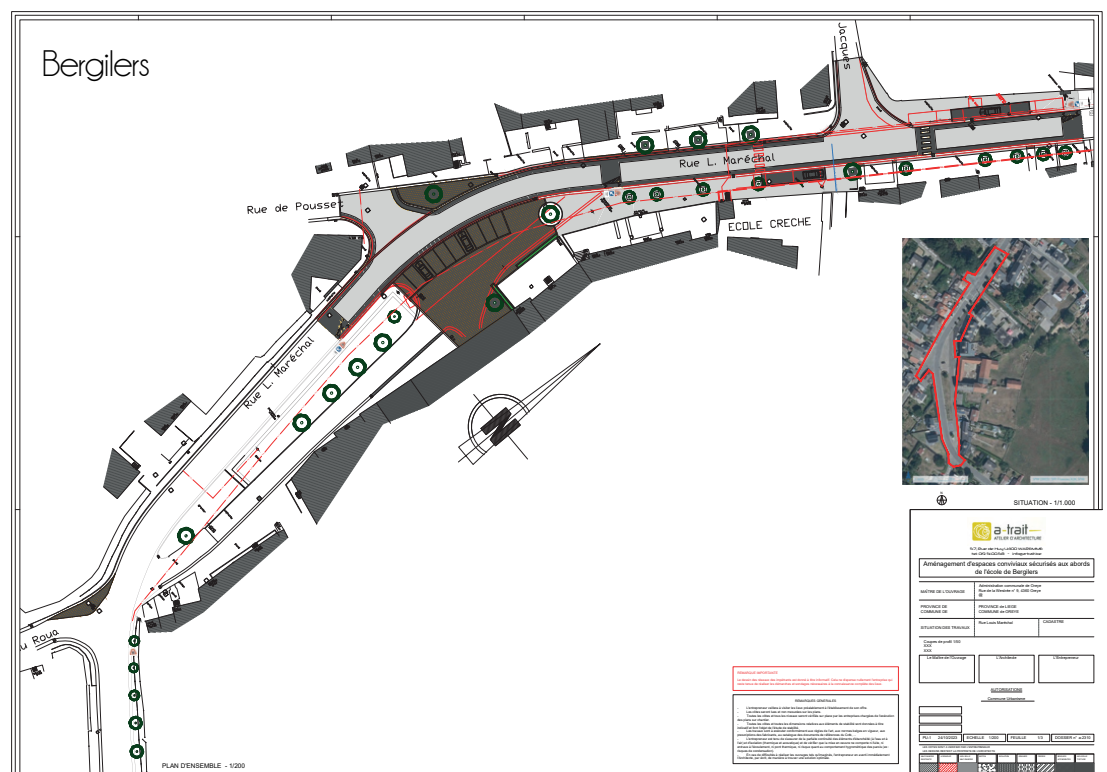
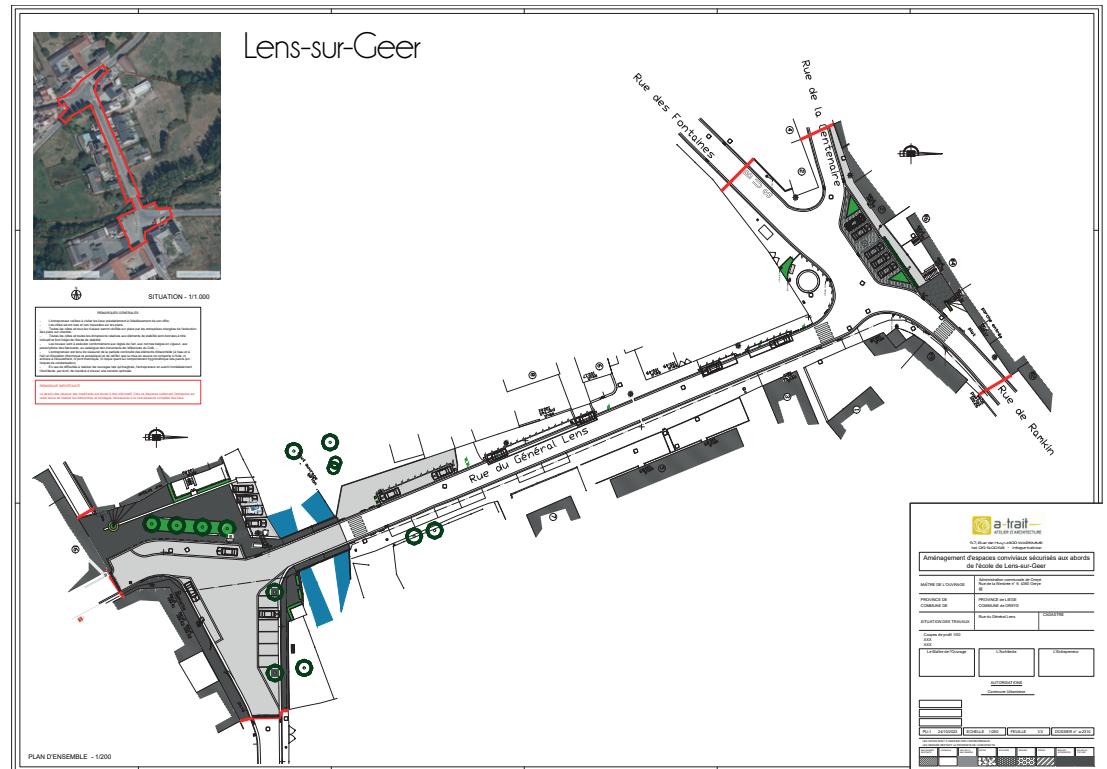
De début juillet à fin août, les riverains et usagers des abords des écoles de Lens-sur-Geer et de Bergilers ont été conviés par la Commune pour s'exprimer sur leurs besoins et usages des espaces.

Il s'agit des premières consultations de la population dans le cadre des futurs aménagements autour de ces deux centres de villages.

Les résultats de ces soirées ont permis au bureau d'étude de dessiner des plans sur base des avis récoltés afin que les projets répondent le plus possible aux besoins des citoyens.

Retrouver les comptes-rendus de ces rencontres sur le lien ci-dessous :

[www.odr-oreye.info](http://www.odr-oreye.info)



Le 24 octobre, le bureau d'étude présentait les avants-projets aux citoyens.



# Commémorations Patriotiques



## Le 11 novembre, Oreye a encore rendu hommage à tous les anciens combattants.

Ci-dessous le discours de notre bourgmestre.

« ... Mesdames et Messieurs, mes chers concitoyens ;  
 Le 11 Novembre est devenu un jour de mémoire.  
 Il y a 105 ans, résonnait partout le tintement des cloches annonçant la fin de la guerre et des horreurs, mais laissant ô combien de mères, de pères, d'épouses, d'enfants dans le deuil et la souffrance.  
 Votre présence citoyenne ce matin témoigne de votre attachement à cette commémoration, du respect que vous portez à nos anciens combattants et je m'en réjouis. Pourtant, aujourd'hui nous avons tous un gout amer... Célébrer l'anniversaire de la guerre pour rendre hommage à nos soldats, morts pour la patrie, pour rappeler leur héroïsme et ne jamais oublier l'horreur de la guerre et les ruines morales, humaines et matérielles, ne jamais oublier pour ne jamais recommencer et pourtant...  
 Ici même à cette tribune, l'an passé, je vous parlais de la guerre en Ukraine, aux portes de l'Europe qui n'était plus un sujet d'histoire mais malheureusement d'actualité et cela continue.  
 Et cette année 2023, plus précisément le 07 octobre, le chaos, la barbarie, la folie des hommes a encore frappé en Israël, allumant les feux d'une nouvelle guerre oh combien meurtrière et menaçante pour la paix mondiale. Le terrorisme nous a encore montré ce que la violence a d'insupportable. Nous nous sentons bien désarmés face à ce qui se passe en ce moment et force est de constater que l'antisémitisme odieux des siècles passés n'est guère aboli !  
 Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,  
 La paix commence par le respect mutuel, quels que soient la nationalité, la religion, l'origine, la classe sociale ou le sexe. L'Histoire n'est utile que si on s'en sert pour mieux appréhender le présent et l'avenir. Les anciens combattants, vers lesquels se tournent nos pensées aujourd'hui, ne seront donc pas morts pour rien si nous continuons aujourd'hui à profiter de leurs enseignements. Il est important et plus que jamais de nous rappeler la nécessité de continuer à lutter contre toute forme d'intégrisme, de racisme et de préjugés... S'opposer à tout règlement de conflit par la guerre, l'obtenir par la négociation et œuvrer dans ce sens pour les générations futures.  
 Tel est le défi colossal auquel tout un chacun doit s'atteler pour espérer un avenir digne de ce nom.  
 Merci... »

Après la cérémonie, l'ensemble des participants ont été invités à la traditionnelle raclette.



# Vie communale

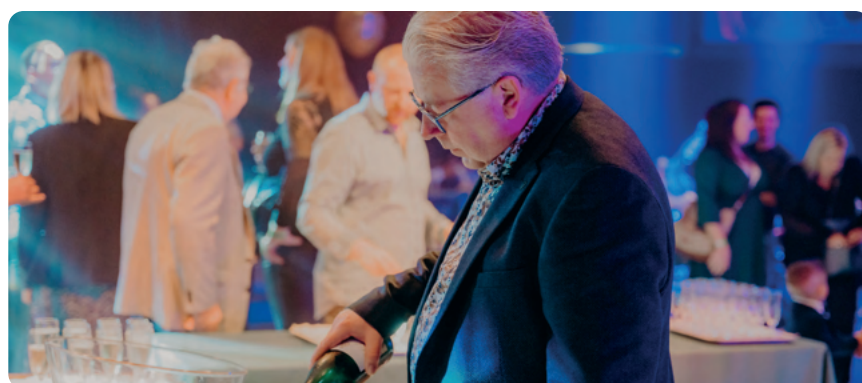
La 4<sup>ème</sup> édition du bal communal, grâce à vous,  
encore une réussite !

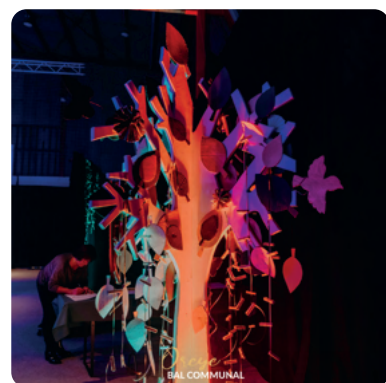


Le 21 octobre dernier, vous étiez plus de 650 à venir fouler le sol du hall des sports d'Oreye pour partager un moment de convivialité dans une ambiance festive qui nous a mis en veille les problèmes du quotidien et de l'actualité.

C'est le groupe Orétois OXY3 qui animait le délicieux repas réalisé par le traiteur « Au P'tit Champ ». Ensuite, notre DJ national Eddy Rocour a pris les rennes de la soirée pour nous emmener au bout de la nuit sous un rythme endiablé.

Merci à toutes et tous pour votre participation.





Retrouvez l'ensemble des photos du bal via notre site : [www.oreye.be](http://www.oreye.be)

## Une visite au château de Laeken



Le 3 octobre, tous les bourgmestres du royaume étaient invités au château de Laeken par Sa Majesté le Roi Philippe pour partager un moment d'échange.

Le Roi a remercié les bourgmestres présents pour leur engagement auprès des citoyens et le rôle important de leur fonction et responsabilité.



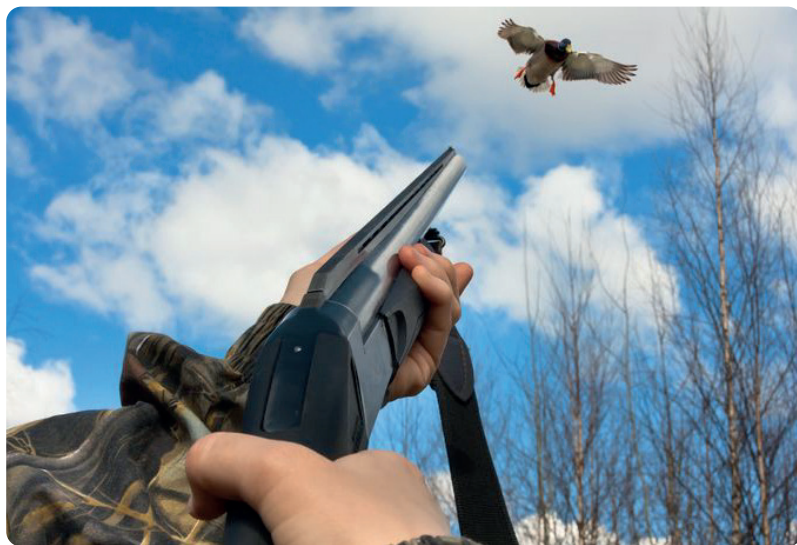
## Questions du Bourgmestre au DNF (Département de la Nature et des Forêts) concernant la chasse sur le territoire de notre commune.

**BG :** Comme chaque année, nous sommes confrontés à des problèmes de cohabitation entre les citoyens et les chasseurs.

Quelles sont les principales règles en matière de chasse ?

*DNF : Les chasseurs doivent notamment être porteurs de leur permis de chasse, être détenteurs du droit de chasse (donné par les propriétaires du terrain) et chasser dans les périodes autorisées, le gibier autorisé. Le territoire de chasse doit faire min. 25 hectares d'un seul tenant (1 hectare pour les plans d'eau).*

*Les chasseurs n'ont pas le droit de tirer en direction des habitations à moins de 200 mètres.*



**BG :** Depuis 3 ans, la chasse est interdite sur les propriétés communales.

Ai-je la possibilité d'interdire la chasse sur l'entièreté du territoire communal ?

*DNF : Non, car le droit de chasse est donné par le propriétaire du terrain. Si les conditions ci-dessus sont réunies, il n'y a pas de possibilité d'interdire. Par ailleurs, interdire la chasse pourrait engager votre responsabilité en cas de dégâts aux cultures par exemple (sangliers, lapins...).*

*La chasse sur un terrain dont on n'a pas le droit de chasse, comme sur les terrains communaux par exemple, est apparentée à du braconnage - comme le fait de traverser le terrain armé d'ailleurs. Les poursuites sont importantes.*

**BG :** Qu'en est-il du Geer ? Les chasseurs, sur un terrain privé traversé par le Geer, peuvent-ils tirer les canards à proximité immédiate du cours d'eau ?

*DNF : Oui, même traversé par un cours d'eau, si le terrain fait plus de 25 hectares et toujours en respect des conditions citées ci-dessus, il n'y a pas de restriction, ni de distance particulière à respecter par rapport au Geer.*

*Au niveau du gibier d'eau, seul le colvert, la bernache et l'ouette d'Égypte sont chassables.*

**BG :** La Police a été appelée par des riverains qui ont aperçu les chasseurs sur les terrains communaux.

Est-ce le bon réflexe ?

*DNF : Oui, la police est compétente également en ce qui concerne la Loi sur la chasse. SOS Environnement Nature peut également être contacté au 1718.*

*Le citoyen peut trouver de nombreuses informations intéressantes en consultant les sites suivants :*

<http://environnement.wallonie.be/legis/dnf/chasse.htm> - <http://environnement.wallonie.be/legis/dnf/chasse/chasse001.htm>

<https://www.chasse.be>

## 10 conseils pour bien passer l'hiver

Certains ont plus de mal que d'autres à bien vivre la saison hivernale. Froid extérieur, luminosité réduite, absence de vacances... L'hiver peut même devenir un passage très rude, qui fait connaître fatigue chronique voire grosse déprime. Pour passer sans encombre cette épreuve annuelle, voici 10 astuces à appliquer sans modération.

Quand l'automne voit s'envoler les dernières feuilles tombées des arbres, l'hiver n'est généralement pas loin. Entre les jours qui raccourcissent et le froid qui s'installe, pour beaucoup, le moral s'assombrit et l'hibernation devient tentante. Allez, courage ! La saison froide est aussi l'occasion de nombreux petits plaisirs. Le mot d'ordre est tout simple : se faire du bien !

### 1/ Profitez des activités typiques

La perspective de l'hiver ne vous emballer pas ? Optimisez les journées froides en compensant avec ces petits moments de bonheur réservés à l'hiver : faites-vous couler un bon bain chaud, dégustez un chocolat fumant, allumez un feu de cheminée... En un mot : positiver !



### 2/ Optez pour une ambiance chaleureuse

L'hiver, c'est aussi la saison du cocooning. Placez des tapis à différents endroits de la maison, laissez un plaid doux et chaud traîner sur le canapé, allumez quelques bougies dans le salon. Faites brûler un peu d'encens ou, mieux, de la poudre de cade, pour donner à votre intérieur un parfum de feu de bois.

### 3/ Captez le maximum de lumière

En hiver, les jours sont courts et le soleil est bas. Pas toujours facile de garder la lumière dans sa maison. N'hésitez pas, dès que le soleil montre le bout de son nez, à ouvrir les rideaux et à relever les stores. Ne fermez les volets qu'en fin de journée.

### 4/ Veillez à garantir une bonne température

Rien de plus désagréable qu'une maison froide ou humide. Isolation, ventilation, chauffage... Prévoyez les travaux nécessaires pour votre bien-être et votre confort. Votre habitation doit garder le maximum de chaleur tout en consommant le moins d'énergie possible.

### 5/ Faites le plein d'énergie

Dès le matin, commencez la journée avec un bon jus de fruits frais : orange, pamplemousse... Si vous avez un blender, mixez une banane et un kiwi, ajoutez un peu de lait : un vrai cocktail de vitamines, riche et savoureux qui va égayer votre matinée.

### 6/ Bougez-vous

Le temps n'incite pas à mettre un nez dehors ? C'est le moment de commencer une activité à l'intérieur. Certains sports en salle ont toujours la cote, comme le badminton. Sinon, une bonne séance de natation en piscine vous offrira un moment d'évasion, surtout si vous la terminez par une pause sauna ou hammam.

### 7/ Découvrez la méditation

Pour vous recentrer et ne plus être la proie des idées noires, une petite séance de méditation est toute indiquée. Essayez de vous y tenir chaque jour, pendant au moins 10 minutes. Respirez, détendez-vous, lâchez prise et revenez à l'essentiel.

### 8/ Mettez la cuisine à l'heure d'hiver

Les froides journées sont l'occasion de préparer et déguster de vrais plats d'hiver : potée, chou farci, pot-au-feu, bœuf bourguignon... Ça mijote un bon moment, ça remplit la maison d'une bonne odeur qui aiguise l'appétit. Et pourquoi pas une raclette ou une tartiflette ? Des recettes conviviales, à savourer en famille ou avec une bande d'amis. Dans tous les cas, veillez à utiliser les produits de saison.

### 9/ Profitez des moments festifs

De novembre à mars, les fêtes d'hiver ne manquent pas. Fêtes religieuses ou traditionnelles, elles sont aussi là pour tenir le coup jusqu'au printemps ! Noël, avec son sapin et ses cadeaux, l'Épiphanie et sa galette, Mardi gras, avec ses crêpes et ses déguisements...

### 10/ Osez ce dont vous avez toujours rêvé

Si malgré toutes ces astuces, l'hiver reste pesant, offrez-vous l'ultime plaisir : réalisez un rêve ! Certains sont moins accessibles que d'autres, comme s'offrir une semaine sur une île au soleil. Mais vous pouvez aussi décider simplement de réaliser quelque chose dont vous avez envie depuis longtemps, mais que vous remettez sans cesse à plus tard. Écrire un livre, vous mettre à la peinture, apprendre à jouer du piano, prendre des cours de yoga, repeindre votre salon, organiser une grande réunion de famille... Les idées ne manquent pas, les envies non plus !



# Installations photovoltaïques : du nouveau dès 2024 en Wallonie



Toute installation photovoltaïque mise en service à partir du 1er janvier 2024 ne bénéficiera plus de la compensation.

Le gouvernement wallon a approuvé définitivement un arrêté qui organise la fin de la compensation « compteur qui tourne à l'envers » pour les nouvelles installations photovoltaïques. Cette décision résulte d'une directive européenne qui interdit d'accorder le droit à toute forme de compensation, partout en Europe, au-delà du 31 décembre 2023.

Toute installation photovoltaïque mise en service à partir du 1er janvier 2024 ne bénéficiera plus de la compensation, ces installations devant nécessairement être associées à un compteur double flux (qui mesure séparément les prélèvements et les injections), communément appelé compteur communicant

A partir du 1er janvier 2024, la production électrique de ces nouvelles installations sera donc en partie consommée directement chez le client, le surplus étant injecté sur le réseau et mesuré séparément. Cette dernière partie pourra être vendue à son fournisseur. Les installations existantes, elles, bénéficient de la compensation jusqu'au 31 décembre 2030.

## Le photovoltaïque, toujours intéressant après 2023 ?

Dès l'année prochaine, les nouveaux propriétaires d'installations photovoltaïques ne pourront plus bénéficier du compteur qui tourne à l'envers. Une mesure qui ne signifie pas forcément moins de rentabilité à long terme. Par contre, des adaptations peuvent être utiles... La fin du mécanisme de compensation signe un changement de paradigme pour les « prosumers ».

Ces dernières années, les incitants financiers liés aux panneaux photovoltaïques n'ont cessé de diminuer ou de disparaître, dans l'ensemble de la Belgique. Cela peut sembler une mauvaise nouvelle, mais en réalité, ces aides n'ont plus vraiment lieu d'être. Grâce à la diminution des prix des panneaux, à l'augmentation de leur durée de vie (environ trente ans) ou encore à la flambée des prix de l'énergie sur les marchés, le photovoltaïque est en effet devenu rentable de lui-même, et le retour sur investissement d'une installation s'effectue souvent en moins de dix ans.

Quand on parle de l'aspect financier d'une installation photovoltaïque, il y a d'autres choses à considérer que la compensation. Le régime qui entrera en vigueur en 2024 favorise l'autoconsommation, et donc le placement de panneaux à l'Est et/ou à l'Ouest – plutôt que plein Sud – afin d'étaler la production solaire sur la journée. Par conséquent, on peut placer un onduleur sous-dimensionné par rapport à la puissance de l'installation, ce qui rend l'investissement moins coûteux au départ.

Il est également fort probable que les acheteurs bénéficient de tarifs plus intéressants en 2024 pour leurs panneaux photovoltaïques. Les prix de ces derniers ont augmenté avec l'inflation, mais depuis quelque temps, ils baissent sur les marchés mondiaux.

## Autoconsommer plutôt que réinjecter

Bref, faire installer des panneaux photovoltaïques après 2024 devrait comporter aussi des avantages. Le plus important à souligner est peut-être la fin du mécanisme de compensation. Le compteur ne tournera plus à l'envers, les producteurs auront tout intérêt à consommer au maximum leur production photovoltaïque, même s'ils auront toujours l'opportunité de revendre celle-ci à des fournisseurs ou communautés d'énergie. Quand on autoconsomme son électricité, on évite l'achat au fournisseur, les frais de réseau et la TVA, la revente d'électricité sera moins avantageuse pour le prosumer.

En plus de placer ses panneaux à l'est et l'ouest pour produire de l'énergie le matin et le soir, on peut optimiser son autoconsommation grâce à une série d'outils intelligents permettant d'activer automatiquement certains appareils électriques quand la production solaire est suffisante. Plutôt que d'opter pour des batteries coûteuses (plusieurs milliers d'euros), on recommande aussi, de plus en plus, de relier son installation photovoltaïque à un chauffe-eau électrique qui permet, en quelque sorte, de stocker l'énergie produite, et ce, pour un investissement de quelques centaines d'euros seulement.

Grâce à ces bonnes pratiques ainsi qu'à diverses circonstances favorables, les panneaux photovoltaïques ne devraient pas vraiment perdre de leur attractivité après 2024.

## Journée de l'arbre 2023



La traditionnelle **distribution de plants** s'est tenue le 25 novembre dernier. A cette occasion, les plants de haies ont été mis à l'honneur. Mirobolan, noisetier, houx, genêt, faisaient partie de l'assortiment proposé à la population.

La haie est un atout précieux pour nos écosystèmes. Elle rend le paysage plus harmonieux et est un véritable refuge de biodiversité.

Véritables protectrices de nos sols, les haies augmentent leur fertilité, protègent le terrain des coulées de boues, limitent les risques d'inondations. . .

En outre, cette journée a également été le théâtre de plusieurs animations.

Intradel a proposé un **atelier pratique d'initiation à la pasteurisation et à la lactofermentation comme techniques de conservation des aliments**. La vingtaine d'Orétois inscrits a pu repartir avec de nouvelles connaissances théoriques et pratiques, deux préparations de fruits et légumes lactofermentés et pasteurisés, un support théorique complet comprenant l'ensemble des techniques de conservation des aliments, des recettes et bien sûr, la confiance nécessaire pour réaliser et consommer leurs propres conserves.



Du côté des enfants, ils ont été invités à une représentation théâtrale. Le spectacle « **La plage** » proposé par la Cie Ziva aborde de façon poétique et ludique les thèmes de la préservation de nos espaces naturels et le respect de la nature. Sans aucun doute un spectacle que nous vous recommandons chaudement.



## Semaine de la propreté



En juin dernier, notre échevine de l'enseignement a été interpellée par les élèves de cinquième primaire de l'école communale d'Oreye. Avec leur institutrice, ils ont arpenté le village et ont été surpris face à certaines incivilités. Nous leur avons proposé d'être acteurs de sensibilisation. Dans ce cadre, vous avez pu lire dans le bulletin précédent un petit mot de leur part.

Mais ce n'est pas tout ! Lors du «Marathon de la Propreté», opération proposée par Be Wapp, ils ont réalisé des panneaux de sensibilisation aux déjections canines et aux déchets divers. Vous pourrez rencontrer ces panneaux dispersés dans la commune. Ils sont là pour rappeler que l'espace public est un lieu de partage à préserver et à respecter.



Des sacs à crottes et des cendriers de poche sont disponibles au service population, gratuitement.



## L'hiver arrive : nourrir les oiseaux, oui, mais pas n'importe comment...



En hiver, les oiseaux ont de gros besoins caloriques à une période où les ressources alimentaires sont rares. Leur apporter de la nourriture leur permet de passer la mauvaise saison dans de meilleures conditions, et de réduire le taux de mortalité.

Il est inutile et même déconseillé de nourrir les oiseaux à une autre saison que l'hiver, les oiseaux se débrouillent très bien en dehors de cette période. **Il faut débuter les apports de nourriture au début des premiers grands froids de fin novembre ou au début de décembre.**

Le nourrissage doit cesser à la fin de l'hiver, dans le courant du mois de mars. Toutefois, **du moment que vous avez commencé de nourrir les oiseaux, il est important de le faire régulièrement tout au long de l'hiver.** Devenus

dépendants de cette assistance, les oiseaux mourraient si vous cessiez de leur venir en aide.

**Le plus simple est de se procurer des mélanges de graines pour oiseaux sauvages.** Ils offrent l'avantage de contenir des graines de diverses tailles, convenant à de nombreuses espèces d'oiseaux : tournesol, chardon, maïs, millet, orge, blé, entre autres.

À moins que votre mangeoire soit équipée d'un réservoir genre trémie, **ne mettez pas plus de nourriture qu'il ne peut en être consommé en 24 heures.** En effet, il faut éviter qu'elle ne s'abîme ou soit gaspillée, il est important de veiller à l'hygiène. **Nettoyez régulièrement les mangeoires,** ainsi que l'emplacement de celles-ci ; **les fientes des oiseaux peuvent transmettre des maladies.**

À noter que **l'eau est aussi difficile à trouver par temps de gel que par sécheresse estivale !** Remplissez d'eau un récipient peu profond deux fois par jour, et **n'oubliez pas d'ajouter de l'eau tiède de**

**temps à autre pour faire fondre la glace en période de gel.**

Installez des mangeoires dans un endroit dégagé, si possible hors de portée des chats, et à l'abri des vents trop violents.

Installez plusieurs points de nourrissage afin de réduire les conflits entre espèces. Vous remarquerez en effet que certaines prennent le dessus sur d'autres.

### Un nourrissage écologique : les arbustes à baies

Si vous souhaitez planter dans votre jardin des arbres et arbustes d'ornement, **choisissez de préférence des espèces dont les fruits persistent pendant l'hiver et peuvent servir de nourriture aux oiseaux.**



# Travaux

## Pour notre service travaux, ce sont les activités d'automne, mais pas que...

Ramassage des feuilles, entretien des talus, broyage des branchages



### Entretien des cimetières



La réfection des derniers trottoirs de cette année



Formation : hydrocureuse et élagage



Lutte contre les inondations : entretien des fascines et des talwegs



Elles sont arrivées et en cours de placement



## Rénovation d'un local pour l'aménagement d'une petite classe de maternelle.

Rénovation : toiture, isolation, installation d'un chauffage et aménagement intérieur (plafond, ...).



Les nouvelles tables « pique-nique » sont arrivés au dépôt  
A suivre



## Un demi-siècle d'athlétisme à Oreye

Le **18 novembre**, le club d'athlétisme fêtait ses **50 ans** d'existence.

Pour l'occasion, le président Emile Latour avait concocté une séance académique avec les autorités communales afin de récompenser les athlètes d'hier et d'aujourd'hui.

La soirée se terminait par un délicieux repas et une animation de magie. Félicitations Emile.



## Formation à l'utilisation du DEA

L'utilisation d'un défibrillateur externe automatique (DEA) augmente considérablement les chances de survie de la victime. Suivre une formation au DEA ne constitue pas une obligation légale. Néanmoins, la pratique démontre que seules les personnes qui en connaissent le fonctionnement l'utilisent efficacement. C'est pourquoi, à Oreye, nous organisons une fois par an une formation destinée aux clubs sportifs.

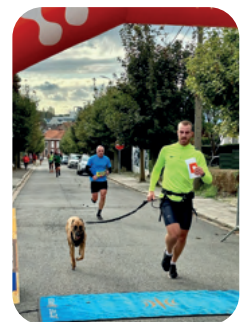
Cette formation conditionne le subside communal.



## Le 15 octobre avait lieu la traditionnelle BOUCLE D'OREYE

Pour cette **27<sup>e</sup> édition**, vous étiez plus de **300 inscrits** à relever le défi. Une première cette année, avec une petite course de 1km pour les plus jeunes.

Bravo et félicitations aux organisateurs.



## Les mérites sportifs orétois ont été distribués le 13 octobre dans la cafétaria du centre sportif !

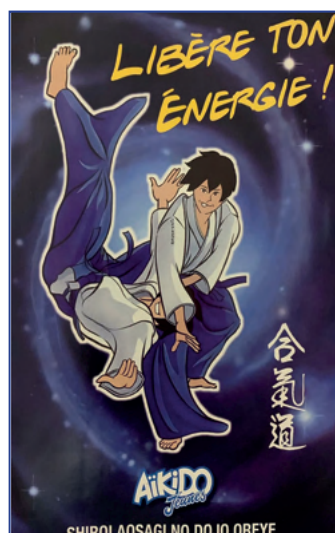
Cet événement est une très belle occasion pour mettre en avant les nombreux talents que compte notre commune.



En effet, grâce à leurs efforts, leurs performances et leur passion, ils permettent à Oreye de rayonner parfois bien au-delà de nos frontières.

Nous souhaitons donc, à notre manière, leur rendre la pareille !

Félicitations à toutes et tous.



Viens avec nous...

A proximité de chez toi, un club d'Aïkido est prêt à t'accueillir pour te faire découvrir cet art-martial venant du Japon. Que tu sois une fille ou un garçon, n'hésite pas ! Tu apprendras à maîtriser ton énergie et à te faire respecter sans agressivité, en utilisant la force de tes partenaires avec des techniques d'immobilisations ou de projections. Tu apprendras à manier le Jo (bâton) et le Bokken (sabre en bois)

A bientôt !

Ton club

Aïkido Oreye  
Centre sportif d'Oreye  
Rue de la Cité 18  
4360 Oreye

Enseignant

BRUGMANS Georgy 4<sup>ème</sup> DAN

Co-Enseignants

MARQUET Olivier 4<sup>ème</sup> DAN  
MOREAU Geoffrey 1<sup>er</sup> DAN

Horaires

Vendredi de 18.30 hrs à 20.30 hrs  
(18.30 hrs à 19.30 hrs pour les 6-12 ans)

Contacts

aikido.oreye@gmail.com  
0479/12.82.94



## Rallye JL Dumont a pu reprendre sous le signe de la sécurité

Après le moratoire décidé par les bourgmestres suite à l'accident mortel du Rallye du Condroz, le Rallye JL Dumont a pu avoir lieu grâce à des mesures complémentaires de sécurité. C'est donc dans le respect strict des nouvelles mesures de prévention que la saison des sports moteurs a pu reprendre sur le territoire hesbignon.



# Oreye au fil des saisons

## Des contes pour petits et grands

Le dimanche 15 octobre, malgré la pluie, on vous donnait rendez-vous dans le magnifique cadre de la réserve naturelle à Lens-sur-Geer pour un moment familial organisé par la bibliothèque et Magali De Leeuw, notre échevine de la culture.

La conteuse « Jeanne la Comtesse » nous emmenait dans son univers d'histoires fantastiques, facétieuses et de menteries...

Un moment suspendu pour petits et grands.



## L'amicale des pensionnés et son banquet annuel

Le 08 octobre, nos aînés se sont réunis dans la salle communale de Grandville pour le traditionnel dîner des pensionnés.

Au programme : un bon repas et une ambiance musicale.

Quel plaisir de voir nos aînés ainsi réunis ! Merci à l'équipe qui veille à ce que cette manifestation soit une réussite.



## Souper aux moules du RC Bergilers

Le 06 octobre, le club de football de Bergilers invitait la population à son souper aux moules avec, comme particularité, de la cuisson des moules sur le barbecue ! Un plaisir pour les papilles gustatives.



# Oreye au fil des saisons

## Beau succès pour le « Parcours d'artistes et artisans » deuxième édition.



La journée de l'artisan est toujours un moment particulier. C'est une occasion unique pour les artisans et artisanes de mettre en avant leurs réalisations et créations auprès du public. Onze artisans ont ouvert leurs portes un peu partout dans la commune.

Messieurs **Gerbehaye** et **Pevée** nous ont proposé une expo rock and roll entre peintures, sculptures et jeux de lumière. **Liliane Gerbehaye**, discrète, artiste également, s'est chargée de l'accueil avec une joie non dissimulée.

Notre apiculteur, **Jean-Marc Simard**, ne manque jamais une occasion de ravir nos oreilles de ses histoires de ruches et d'abeilles. Il nous rappelle que la préservation de ces demoiselles est indispensable au bon fonctionnement de nos écosystèmes.

**Pouly made in Bergilers** n'était plus seule, nous avons pu y découvrir le travail du petit bois de **Chris**. Chantournage et zéro déchet, agrémentés d'un bon chocolat chaud, une recette toute trouvée pour un moment de convivialité.

La maison d'**Audrey Moens**, pour ceux qui ont eu la chance d'y aller, est un atelier à part entière. Chaque recoin recèle sa part de trésors en démarrant de la cave où s'alignent les carreaux d'émail, en remontant dans la cuisine pour admirer les pièces de céramique et les bijoux, on termine dans le jardin pour assister à la cuisson au raku des œuvres de ses élèves.

Le **Club de patchwork** a été heureux de recevoir les visiteurs et cela valait le détour, en pleine préparation de leur future exposition ! Les réalisations étaient aussi nombreuses que les sourires des participantes.

Si la peinture sur plexi ou sur objets insolites vous plaît, vous avez certainement trouvé votre bonheur chez **Dominique Ferstraets**. Ses nouveaux locaux annoncent de beaux projets à venir. N'hésitez pas à jeter un œil sur la page Facebook d'Art-Home pour être tenus au courant.

Parmi les artisans, les artistes musicaux ont aussi leur place. Le groupe **Sparkling Mood** de **Grégory Hellings** a ouvert son local de répétitions pour trois sessions de reprises et de travail.

Pour promouvoir le circuit court, nous avons pu compter sur la présence de deux de nos agriculteurs. La **Ferme de la Chapelle** propose un large éventail de produits maraichers ; de son côté, **Gourmandises Glacées** a clôturé la journée avec glaces, gaufres ou crêpes.

### OREYE A DU TALENT





## Encore une belle édition de la Saint Nicolas à Oreye...



Saint Nicolas a offert de la diversité aux enfants lors de son passage au hall omnisports d'Oreye, le **26 novembre dernier**.

Après un parcours dans la forêt de Brocéliande et des épreuves pour libérer Merlin, un spectacle, magie oblige, pour clôturer cette immersion chez l'Enchanteur.

Pour les plus jeunes, grimages, châteaux gonflables et jeux en bois. Les petits gourmands ont pu se régaler de crêpes, gaufres, hot-dog et barbes à papa, sans oublier le sachet de friandises que le Grand Saint leur a offert !

Une belle après-midi pour laquelle on remercie les bénévoles de leur aide précieuse.



### Saint Nicolas des aînés

Le dimanche 3 décembre, c'était au tour des aînés de recevoir le grand Saint. Une belle occasion de faire la fête.



### HAPPY- ART et son salon d'art

Les 29, 30 septembre et 01 octobre, Audrey Moens bien connue pour ces poteries, tableaux, etc ... organisait avec son association HAPPY-ART\* un salon d'art dans la salle communale de Grandville. Une belle exposition qui a remporté un franc succès.



\*Ce sont deux artistes, Alain LEBOUTTE et Audrey MOENS qui se sont unis sous le nom d'Happy Art pour promouvoir l'art et l'artisanat de la région et ainsi offrir la possibilité d'exposer le savoir-faire local tout en favorisant les contacts avec les habitants de nos villages.

# Oreye au fil des saisons

## Halloween est redevenu une tradition pour le plaisir de tous...

Le 31 octobre comme partout ailleurs, Oreye fêtait Halloween\*

Les enfants et pas que... ont déambulé déguisés en sorcières ou démons dans les rues d'Oreye (Grandville et Lens-Sur-Geer) en quête de bonbons.

Le cortège était accompagné des MAJO DANCE par leurs danses durant toute la festivité.



\*Fête celtique, la nuit de Samhain (dieu de la nuit et de la mort).

Les nuits se rallongent en octobre et la légende raconte que les fantômes en profitaient pour rendre visite aux vivants.

Les celtes avaient une peur bleue des fantômes. C'est pourquoi une fois par an, ils se réunissaient vêtus de terrifiants déguisements puis déposaient des gâteaux et des pommes à l'entrée du village. Ces offrandes leur assuraient une certaine sécurité (d'où les bonbons offerts).

## Le 01 octobre, un dimanche après-midi sous le signe de la culture à Oreye.

En effet, André Keppenne, présentait son nouveau livre aux Orétois « **La Fabuleuse histoire des Bergilésiens** » un livre de 504 pages qui retrace une partie de l'histoire de son village natal, Bergilers.

Merci à l'auteur d'avoir transcrit toute cette mine d'informations pour les générations futures.



## C'est la rentrée pour les guides

Le samedi 16 septembre, pas moins de 150 jeunes étaient rassemblés au Château d'Orange pour la reprise des activités de nos guides.

Aujourd'hui, vous êtes de plus en plus nombreux à leur faire confiance et ça, grâce à la qualité de l'encadrement et à l'engagement des chefs.

Nous sommes très fiers de cette unité et réitérons nos félicitations.



# Le grand livre

## Ils sont enfin là !



VOISIN Victor	26/08/2023
YE Xiyue	07/09/2023
HAEYEN Valentin	13/09/2023
PILLON Henry	12/10/2023
MARIFO LOFORTE Ilario	20/10/2023
KNAPEN Darius	23/10/2023
ARON Vitaa	31/10/2023
FERDINANDUS Carla	08/11/2023

## Ils s'en sont allés ...

PLUMIER Monique	06/09/2023
VERDE Michèle	24/09/2023
ORY Fernand	25/09/2023
MERCINY Jeanne	28/09/2023
HACQUIN Jeanne	07/10/2023
LEMAIRE Fernand	10/10/2023
VANDERSMISSEN Léonce	17/10/2023
ARGÜELLO-GONZALEZ Carlos	18/10/2023
LEYSSEN Elza	24/10/2023
BAILLIEN Mariette	20/11/2023
MONFORT André	27/11/2023

## ... Oui!



MASQUELIER Arnoud et VANHEES Adeline  
le 25/11/2023

## NOCES ... Il y a un peu plus longtemps

Diamant : FOLLONG Ludo et VANHOVE Jeannette le 27/11/1963 (dans l'intimité)



FILIPPINI Joseph et HAPPART Andrée le 05/10/1963



BRONE Walter et KLEYNEN Lucivine  
le 09/12/2023

Or : HUSTINGS Jean et MISSOTTEN Francine le 08/09/1973 (dans l'intimité)



MOËS Jean et ROBERT Maryse le 22/09/1973

## Dr Alain Désiron

Médecin vétérinaire agréé

- ✓ Consultations uniquement sur rendez-vous
- ✓ Vente d'aliments



Tél.: 019/33 27 21  
Gsm : 0475/601 790

Rue du Geer, 17 C  
4360 OREYE (BERGILERS)  
alain.desiron@skynet.be

 delbrassine

Chauffage - Sanitaire - Climatisation - Ventilation



### NOS SPÉCIALISTES A VOTRE SERVICE!

Choisir votre système de chauffage, climatisation, sanitaire ou ventilation est crucial.

Que vous soyez un particulier ou un professionnel, nous vous proposons des solutions sur mesure qui répondent à vos besoins et votre budget.

**Téléphone**  
087/30 76 76

**Email**  
info@delbrassine.be

**Adresse**  
Avenue André Ernst 9  
4800 Petit-Rechain

**delbrassine.be**

## Les Ets Michel WERA & Fils

LES MEILLEURS COMBUSTIBLES  
04 259 50 70



04 227 61 90

MAZOUT DE CHAUFFAGE, PELLETS, DIESEL  
ESSENCE, LPG, HUILES  
CHARBON, GAZ, BOIS, CHARBON DE BOIS



[www.wera-combustibles.be](http://www.wera-combustibles.be)



# beneo

connecting nutrition and health

Rue L. Maréchal 1 • 4360 OREYE  
T: 019/679.411  
[www.beneo.com](http://www.beneo.com)  
[contact@beneo.com](mailto:contact@beneo.com)

Le leader mondial de la fabrication d'inuline  
et d'oligofructose à partir de racines de chicorée

# OREYE

 **AGENCE LOCALE  
POUR L'EMPLOI**

**TITRES  
services**

**SERVICE D'AIDE  
MÉNAGÈRE ET  
CENTRALE DE  
REPASSAGE**

**Dépôt du linge :**

**Grand Route, 79 C - 4360 Oreye**

**Reprise du linge :**

**DEUX JOURS PLUS TARD** au même endroit

**Coût :**

**10,00 euros/heure**  
(déduction fiscale de 10%)

**Ouverture de la centrale :**

Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30.  
(sauf le mercredi de 8 h à 16 h.)

*Travail soigné effectué par un personnel compétent*

**Grand Route, 79 C - 4360 Oreye - Tél. 019-32 82 32**  
[alem.oreye@gmail.com](mailto:alem.oreye@gmail.com) **PARKING AISÉ**